

Patrimoine et généalogie... ou comment passer entre les mailles du filet

Répondant à un engagement pris au Sommet de Montréal en 2002, la Ville de Montréal a déposé en novembre dernier un *Projet de politique du patrimoine*¹, étape préliminaire d'une consultation publique sur la question. Bien qu'elle embrasse une grande partie de la généalogie francophone d'Amérique du Nord, c'est à Montréal que la Société généalogique canadienne-française opère et qu'elle rend service à la grande famille des généalogistes dispersés aux quatre coins du Québec, du Canada ainsi qu'aux États-Unis et en Europe. À moins de vouloir vivre en vase clos, notre Société ne peut ignorer ni les enjeux de ce projet de politique patrimoniale ni ses retombées. Il est d'autant plus impératif d'y répondre que nulle part, dans les 86 pages du document, n'apparaît le mot **généalogie**.

Projet de politique du patrimoine Les commentaires de la Société généalogique canadienne-française²

Tous les Montréalais de toutes les associations vouées à la sauvegarde de la culture, se félicitent de la décision prise par la Ville de Montréal de se doter d'une politique du patrimoine et de vouloir y exercer un leadership exemplaire.

Tous ? Toutes ? Il existe au moins un regroupement associatif qui attend pour se réjouir de connaître la signification et la portée réelle de ce « patrimoine culturel immatériel [...] en constante évolution [et] transmis grâce à des porteurs, des acteurs, des praticiens et grâce aux citoyens montréalais » (*Projet*, p. 17).

Bien que le mot **généalogie** n'apparaisse nulle part dans le *Projet de politique du patrimoine*, n'importe quel généalogiste n'aurait aucun mal à reconnaître que « la science qui a pour objet la recherche de l'origine et la composition des famille »³ constitue une des composantes de ce patrimoine immatériel.

D'emblée, la Ville de Montréal fait sienne la définition générale patrimoine proposée par le Conseil du Patrimoine de Montréal (*Projet*, p. 29) :

Le patrimoine désigne tout objet ou ensemble, naturel ou culturel, matériel ou immatériel, **qu'une collectivité reconnaît pour ses valeurs de témoignage et de mémoire historique** en faisant ressortir la nécessité de le protéger, de le conserver, de se l'approprier, de le mettre en valeur et de le transmettre.

Il s'agit là, à quelques mots près, de la *Déclaration de Deschambault* définissant le patrimoine comme « une richesse transmissible qui favorise une reconnaissance et une appartenance ». La généalogie qui restitue homme, femme et enfant dans un espace/temps bien défini devrait pourtant faire partie de cette richesse transmissible « qui favorise une reconnaissance et une appartenance »⁴.

¹ *Projet de politique du patrimoine*, Ville de Montréal, nov. 2004. 86 p. Voir http://www2.ville.montreal.qc.ca/patrimoine/proj_pol.htm

² Préparé par Hélène Lamarche à la demande du Conseil d'administration.

³ Une définition toute simple tirée du *Petit Larousse*.

⁴ Conseil des monuments et sites du Québec, 1982, note 1, p. 30.

Soulignant la contribution de la société montréalaise à l'élaboration du *Projet*, on lit (p. 20) :

qu'à l'instar de la Société historique de Montréal, (créée en 1858), les sociétés historiques locales ont aussi joué un rôle important dans l'affirmation de l'identité des populations. Des associations actives sur la scène provinciale, vouées à la connaissance d'un patrimoine particulièrement méconnu [...] sont aussi actives à Montréal.

Preuve que la généalogie constitue bel et bien **un patrimoine particulièrement méconnu**, non seulement le mot n'est jamais mentionné mais on n'y trouve pas non plus une seule allusion à l'existence de sociétés généalogiques, que ce soit la Société généalogique canadienne-française, fondée à Montréal en 1943, la Fédération québécoise des sociétés de généalogie ou la Fédération des familles-souches québécoises. Pourtant, depuis deux ans, des généalogistes, à titre personnel ou en tant que représentants de sociétés culturelles, dans des rencontres privées ou des forums de discussion, n'ont perdu aucune occasion de se faire entendre et d'identifier les rapports, de la généalogie avec le patrimoine.

Généalogie, patrimoine et loisirs

Bien que la généalogie soit généralement considérée, avec la philatélie, comme un des plus importants loisirs à caractère culturel, son existence semble avoir échappé aux animateurs socio-communautaires qui ont participé à la rédaction du *Projet* (p. 21) :

[...] l'action municipale relative au **patrimoine culturel immatériel** s'amorce au début du XX^e siècle, principalement dans le domaine des loisirs. Cette action s'élargit depuis les années 1950 et 1960 par de l'animation socio-communautaire conduisant aujourd'hui à la pratique amateur des métiers d'art et des activités culturelles dans les parcs et centres de loisirs. [...]

Il est vrai que les arbres généalogiques ne poussent pas dans les parcs et qu'on ne peut pas non plus les confondre avec les plantes vertes d'un centre de loisirs. Pourquoi cette omission ? Serait-ce une question de chiffres et de nombres ? Comment quantifier ceux et celles qui, à un moment ou l'autre de leur vie, se sont intéressés à la recherche généalogique ? Fréquentant les salles d'archives et les bibliothèques, ils auront échappé au dénombrement et aux statistiques et auront été comptés pour rien puisque de toute manière, faire sa généalogie ne coûte presque rien... sinon du temps... Impression fallacieuse qui masque les investissements reliés à la gestion des centres d'archives et des bibliothèques et à l'acquisition d'une documentation à la fine pointe de la haute technologie. Y a-t-il beaucoup d'associations comparables à la Société généalogique canadienne-française capables d'offrir à plus de 3800 membres une bibliothèque spécialisée contenant plus de 21 200 volumes de toutes sortes.

Généalogie, patrimoine et interdisciplinarité

Le fait d'être tributaire des bibliothèques spécialisées et des centres d'archives, suffirait-il à exclure la généalogie des loisirs aussi bien que du patrimoine ? Pas si on se réfère à la définition du patrimoine culturel immatériel (*Projet*, p. 30) :

La compréhension du patrimoine, fait appel à des disciplines de plus en plus spécialisées tant en histoire que dans le domaine des sciences sociales. [...] Aussi la mise en œuvre de la *Politique du patrimoine* requiert-elle une vision intégrée et multidisciplinaire.

Un premier exemple apporté est celui du patrimoine urbain dont la compréhension repose, écrit - on (*Projet*, p. 25) :

sur la réalisation d'études et d'inventaires qui favorisent la mise en commun d'expertises concernées par les dimensions multiples de l'organisation spatiale, telles que l'art public, la commémoration, l'architecture du paysage, l'urbanisme, l'architecture et l'archéologie.

Autre belle occasion ratée de faire la part belle à la généalogie qui est pourtant une incontournable discipline lorsqu'il s'agit d'étudier l'organisation du territoire à travers ses divers possesseurs. Demandons-nous, par exemple, ce que serait le projet ADHÉMAR⁵ sans les informations nominatives relatives aux individus comme aux familles permettant de mieux démêler l'enchevêtrement des successions, des legs, des héritages, etc. Serait-ce que l'urbanisme, l'architecture, l'archéologie se font à coups de millions – et littéralement – sur la place publique, tandis que la généalogie se pratique dans l'ombre et soi-disant pour presque rien ? Insistons plutôt pour rappeler que les sommes investies dans les centres d'archives et les plus ou moins grandes bibliothèques sont, en partie, destinés aux adeptes de la généalogie.

Généalogie, patrimoine et citoyens

Poursuivons. Lorsque vient le temps d'aborder la question des « participants du système d'organisation de l'action en patrimoine », le premier mentionné n'est ni la Ville, ni aucune autre instance corporative, mais oh surprise ! **le citoyen**. C'est lui (*Projet*, p. 41) « qui intervient de plus près et dont les gestes quotidiens ont le plus d'impact sur la conservation et la mise en valeur du patrimoine montréalais ». Parmi ces citoyens, il s'en trouve des milliers (individuellement ou regroupés en associations) pour qui l'histoire des familles – et leurs ramifications dans l'espace et le temps – s'apparente au patrimoine culturel immatériel contribue aussi bien à la construction de l'identité montréalaise qu'à l'illustration de sa diversité culturelle (*Projet*, p. 66). Déjà, en 1943, le père Godbout et ses collègues avaient choisi de faire de Montréal le noyau de la société généalogique qu'ils souhaitaient créer parce qu'il y avait là l'indispensable concentration de ressources humaines et matérielles.

Mais, objectera-t-on, rares sont les généalogistes qui se limitent à la généalogie montréalaise. Exact, mais c'est loin d'être une raison suffisante pour exclure la généalogie du périmètre patrimonial montréalais. Ce serait oublier que la société montréalaise d'aujourd'hui est en grande partie tributaire de l'immigration rurale amorcée vers les années 1840, aussi bien que des divers mouvements démographiques qui ont redistribué les familles aux quatre coins du continent, par Montréal, Porte de l'Ouest. Chaque année, sans invitation spéciale, ni autre motivation que de retrouver l'esprit des lieux qu'ont habité leurs ancêtres, des centaines d'Américains et de Canadiens viennent à Montréal avec leur arbre généalogique. Montréal, ville patrimoniale, aurait tout intérêt à leur réserver un accueil aussi généalogiquement chaleureux que celui de l'Ouest de la France offre aux Québécois. Que, pour des raisons d'ordre méthodologique, la documentation généalogique soit répartie par régions, la recherche, elle, ne connaît pas de frontières. Si Montréal prétend jouer un rôle exemplaire en matière de patrimoine, pourquoi ne pas y inclure le patrimoine généalogique ? (Salt Lake City, en Utah n'a rien perdu à le faire !).

⁵ Bases de données du Groupe de recherche sur Montréal – Propriété, bâti et population à Montréal, 1642-1805.

Généalogie, patrimoine et commémoration

À ce chapitre, il faut rappeler ce bel exemple de « commémoration active » que fut, en 2003, le 350^e anniversaire de la Grande Recrue de 1653, fruit d'une collaboration étroite entre la Société généalogique canadienne-française, le Musée d'histoire et d'archéologie de Montréal ainsi que d'autres partenaires montréalais, grâce à l'aide financière du Ministère de la Culture et des Communications du Québec, du Fonds de développement de la Métropole et de la Ville de Montréal et avec l'appui de la Commission franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs. Faut-il préciser comment la contribution des généalogistes a permis de dresser l'inventaire et le portrait des pionniers dont on célébrait alors l'arrivée.

En guise de conclusion...

Tous et toutes se réjouissent du *Projet de politique patrimoniale* de la Ville de Montréal ? Tous, sauf une poignée d'irréductibles, désolés de voir la généalogie passer entre les mailles du filet patrimonial. Invisibles, ils n'en persistent pas moins à se considérer comme des partenaires patrimoniaux de plein droit. C'est pourquoi, répondant à l'invite de Madame Francine Sénécal, vice-présidente du Comité exécutif et responsable de la culture et du patrimoine à la Ville de Montréal, la Société généalogique canadienne-française entend contribuer par ses commentaires au *Projet de politique du patrimoine* et, qui sait, le bonifier.

Marcel Fournier, président
Pour le Conseil d'administration
Société généalogique canadienne-française

Montréal, le 1^{er} décembre 2004

ANNEXE

La Société adresse des demandes bien concrètes à la ville de Montréal

Parallèlement aux commentaires présentés dans le cadre de la consultation publique sur le *Projet de Politique du patrimoine*, la Société a également adressé à l'intention de la Ville de Montréal, un certain nombre de requêtes afin d'assurer son développement (lettre du 14 octobre 2004 à Madame Danielle Rondeau, directrice, Service du développement culturel*).

Cette démarche fait suite aux refus successifs du Gouvernement du Canada (demande de soutien financier pour notre revue *Mémoires*) et du Gouvernement du Québec (demande d'agrément comme centre d'archives agréées). Considérant qu'il ne semble manifestement pas possible de compter sur l'appui des gouvernements supérieurs – pour des raisons qu'il ne convient pas de divulguer ici – la Société a donc adressé des demandes précises à la ville de Montréal afin :

- de pouvoir compter sur une aide financière en retour des services offerts aux chercheurs montréalais adeptes de généalogie;
- de recevoir une aide financière récurrente, soit pour défrayer le coût du loyer de la Maison de la Généalogie soit pour que la bibliothèque puisse être relogée dans un édifice de la ville;
- que la Maison de la Généalogie soit considérée comme une bibliothèque associée aux réseaux des bibliothèques de Montréal;
- que la Société puisse recevoir, sous forme de prêt de longue durée, les documents généalogiques excédentaires de la Bibliothèque centrale de Montréal.

L'appui de la ville de Montréal permettrait à la Société généalogique canadienne-française de poursuivre sa mission qui est de faire connaître l'histoire des familles, de promouvoir et développer la recherche généalogique et de favoriser la conservation des documents relatifs à la généalogie. Le soutien financier de la ville de Montréal à la SGCF serait loin d'être exceptionnel puisque la très grande majorité des villes du Québec accordent un appui tangible à leurs sociétés d'histoire ou de généalogie.

Enfin, la Société généalogique canadienne-française souhaite que la Bibliothèque centrale de Montréal puisse conserver sa vocation initiale de bibliothèque publique et que l'édifice spécifiquement conçu à ces fins par Eugène Payette ne devienne pas un simple bâtiment où seraient logés les fonctionnaires de la ville.

Marcel Fournier, président
Société généalogique canadienne-française

Montréal, le 1^{er} décembre 2004

* Une copie de cette lettre a également été adressée à Madame Francine Senécal.

31 janvier 2005

Madame Catherine Chauvin, présidente
Madame Jocelyne Beaudet, commissaire
Monsieur Yves G. Archambault, commissaire

Office de consultation publique de Montréal
1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec)
H3A 1X6

Projet de politique du patrimoine de la Ville de Montréal

Consultation publique : présentation des mémoires

**Société généalogique canadienne-française
Marcel Fournier et Hélène Lamarche**

Addenda

Le 8 décembre 2004, lors de la séance d'information sur le projet de politique du patrimoine de la Ville de Montréal qui se tenait à Lachine*, j'avais alors posé deux questions, l'une plus spécifiquement relative à la place et au rôle dévolus à Lachine dans le cadre de cette politique, l'autre, concernant l'absence totale de toute référence à la généalogie dans les 86 pages du projet.

À ma première question, madame Céline Topp* a mentionné que la Ville de Montréal et la Société de développement de Montréal préparaient la candidature de Montréal comme Ville du patrimoine mondial auprès de l'Unesco et que ce projet soulignait fort à propos l'importance historique exceptionnelle de Lachine*. Si, en tant que présidente de la Société d'histoire de Lachine, je me réjouis de ces considérations, en tant que généalogiste, et administratrice de la Société généalogique canadienne-française, je ne peux, tout comme mes collègues, que réitérer ma question sur l'**étonnante invisibilité** de la généalogie dans la politique patrimoniale.

Dans ce projet, on parle de familles; on parle d'appartenance, de commémoration, de lieux de mémoire; on parle d'axe de peuplement; de communautés culturelles... En replaçant tout ça sur fond de candidature de Montréal au titre de Ville du patrimoine mondial, on ne peut que s'étonner de certaines répliques faites par madame Topp et que je désire maintenant commenter :

*L'angle dans lequel la Politique est travaillée, si vous avez remarqué, premièrement, le système d'organisation du patrimoine, ce que la Ville souhaite, **c'est associer des partenaires dans le partage de responsabilités en matière de préservation et de mise en valeur du patrimoine.** Et les deux autres axes, c'est l'axe de **Montréal, ville propriétaire de biens patrimoniaux de toutes natures et Montréal gestionnaire.** La généalogie, c'est quelque chose qui est plus dans le domaine de l'intérêt de la recherche soit personnelle, soit de groupe. Alors, elle est peut-être plus dans le support. Dans le premier axe, on parle du support à des milieux associatifs, à la mise à la disposition des gens de connaissances, d'informations et tout ça, c'est plus couvert dans cette partie-là. Mais j'avoue, c'est vrai que le mot n'est pas identifié*.*

Cette réponse, même en tenant compte qu'elle a été faite dans le vif de la discussion, semble bien indiquer qu'on ne s'est jamais arrêté à ce qu'était véritablement la généalogie. Ramener à *quelque chose qui relève du domaine de l'intérêt de la recherche soit personnelle, soit de groupe*, c'est ni plus ni moins placer cette discipline historique au même rang que le bricolage : on suit un cours de macramé, une fois par semaine, puis on pratique dans son sous-sol et on expose le tout au bazar de l'église !

La mise en place d'un système d'organisation de l'action en patrimoine fondé sur le partenariat

* Voir la transcription sur le site de l'OCPM à <http://www2.ville.montreal.qc.ca/ocpm/pdf/PD04/5b.pdf>

* Directrice du Service de mise en valeur du territoire et du patrimoine, Ville de Montréal

* Voir transcription, paragraphe 415.

* Voir transcription, paragraphe 455.

La Ville qui *souhaite associer des partenaires dans le partage de responsabilités en matière de préservation et de mise en valeur du patrimoine*, ferait bien de se rappeler qu'en 2003, donc hier, on a souligné avec éclat le 350^e anniversaire de l'arrivée de la Grande recrue de 1653 et que un des partenaires les plus actifs de cet événement **commémoratif** était la Société généalogique canadienne-française. Un des points saillants de cet événement était l'identification des membres de cette recrue **et de sa descendance**. Personne d'autre que des généalogistes n'auraient pu faire un tel travail; de plus, aucun autre organisme que la Société généalogique canadienne-française ne disposait des liens et ressources de diffusion et d'organisation pour s'associer de façon efficace à la Ville, à la Commission des lieux de mémoire, au Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, à la Fédération des familles-souches québécoises, etc.

Cet événement à lui seul est un cas exemplaire de « partage des responsabilités » en matière de mis en valeur du patrimoine. Faut-il rappeler l'insistance que le projet de politique patrimoniale met sur la notion de **patrimoine immatériel** ? Il nous semble que la généalogie qui puise à même la mémoire collective autant qu'à la documentation archivistique, illustre bien ce que peut être ce patrimoine immatériel.

La Ville de Montréal comme propriétaire exemplaire

Passons maintenant aux deux autres axes de développement patrimonial dont parle madame Topp : *Montréal, ville propriétaire de biens patrimoniaux de toutes natures et Montréal gestionnaire*. Il est impossible de croire que la généalogie puisse être exclue de ces deux axes. Jusqu'à hier, la Ville possédait, avec la salle Gagnon de la Bibliothèque municipale, un fonds documentaire exceptionnel, connu de tous les généalogistes, de Montréal et d'ailleurs. La Ville possède toujours, *entre autres biens patrimoniaux de toutes natures*, ses propres fonds d'archives dont plusieurs contiennent des sources de première importance pour la recherche généalogique et l'histoire des familles.

La Ville de Montréal comme gestionnaire exemplaire

Puisque la Ville cherche à se définir en *gestionnaire souhaitant associer des partenaires dans le partage de responsabilités en matière de préservation et de mise en valeur du patrimoine*, il serait peut-être bon de rappeler quelques-unes des ressources partenariales à caractère généalogique qu'on trouve à Montréal, outre la bibliothèque de la Société généalogique canadienne-française :

- Le fonds généalogique de la Salle Gagnon, maintenant incorporé à la Grande Bibliothèque et aux Archives Nationales du Québec, section Montréal;
- Le département de démographie de l'Université de Montréal et son Programme de recherche en démographie historique, le fameux PRDH (volumes et site Internet) est devenu l'incontournable outil de recherche de tous les généalogistes;
- La bibliothèque de l'Église de Jésus-Christ et des Saints des derniers jours (Mormons), rue de Lorimier.

On pourrait y ajouter, toujours dans un esprit associatif, les nombreuses sociétés d'histoire et de généalogies, tant de l'île que du Grand Montréal, incluant celles de Longueuil et de Laval.

À l'heure du « branding » et de l'image de marque qui, semble-t-il, fait défaut à Montréal, à l'heure où on pense à faire de Montréal, **porte d'entrée** de l'intérieur du continent nord-américain une des villes du **patrimoine mondial** de l'Unesco, pourquoi ne se servirait-on pas de la généalogie pour « brander » Montréal ? Il y a actuellement, en Amérique du Nord, une ville, Salt Lake City, reconnue comme la capitale mondiale de la généalogie. Sans prétendre rivaliser avec la ville des Mormons, Montréal pourrait fort bien devenir la capitale de la généalogie de source française en Amérique du Nord.

À ce propos, il serait bon de rappeler que l'anglicisation d'une partie des francophones hors Québec, n'a pas fait disparaître le sentiment d'appartenance à la communauté française implantée en Amérique du Nord. Un des exemples les plus éloquents demeure ce premier congrès acadien du Nouveau-Brunswick en 1994 qui, à la surprise de tous, mais d'abord des organisateurs, avait attiré près de 300 000 participants ... un très grand nombre d'entre eux, ne parlant plus un mot de français depuis des générations. Faut-il insister sur les retombées touristiques d'un tel événement ?

Mais attention ! Nous ne parlons pas ici, pour Montréal, d'un événement similaire de type ponctuel, mais bien plutôt d'un positionnement touristique de longue durée. Or, les ressources généalogiques de Montréal sont particulièrement bien adaptées à ce concept de développement continu appelé aussi « learning tourism » qu'on pourrait traduire par « Tourisme savoir ». De plus, ces ressources, accessibles douze mois par année semblent tout particulièrement adaptées aux conditions hivernales souvent associées à une période touristiquement creuse.

Comme on sait aussi qu'aucun projet de développement touristique durable ne saurait réussir sans le support et l'implication des communautés locales, il va sans dire que de « positionner » Montréal sur la carte du patrimoine généalogique francophone, ne saurait se faire sans le concours des généalogistes et des sociétés qui les représentent.

Mais pour cela, il faudrait d'abord que le mot g-é-n-é-a-l-o-g-i-e apparaisse dans la version finale du projet de politique du patrimoine de la Ville de Montréal.

Pour la SGCF
Hélène Lamarche
Administratrice et rédactrice en chef de la revue *Mémoires*